



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E42338

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2025

ÉDITÉ LE 20/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 01/02/1989
400 000

Raison sociale : FORET ENTREPRISE

18 RUE GALILEE
93108 MONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 349961789

Siret : 349 961 789 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 210240900131

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 2641192A1247000/001 291221/153

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 264192A1247000/001 291221/153

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Téléphone : 01 48 94 30 58

Portable :

Site Internet : www.foret-ent.fr

E-mail : jean.demouy@foret-ent.fr

Fax : 01 48 94 09 75

Responsabilité légale :

DEMOUY BERNARD PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 100

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.